



Thomas Neville

Sociétaire, Fiscalité

.....
Calgary

(403) 260-7069

tneville@osler.com
.....

Admission au Barreau: Alberta, 2021

Domaines d'expertise

Fiscalité – Fusions et acquisitions,
réorganisations et restructurations

Litiges fiscaux

Litige fiscal

Services bancaires et financiers

Immobilier

Agroentreprise

Énergie

Mines et ressources naturelles

Services consultatifs en matière

d'impôt

Fiscalité

Thomas, qui est sociétaire au sein de l'équipe nationale Fiscalité au bureau de Calgary, conseille principalement ses clients sur des enjeux d'impôt sur le revenu des sociétés, notamment en matière de différents fiscaux et de planification fiscale.

Il conseille ses clients canadiens et internationaux dans les opérations de fusion et acquisition, de restructuration et de cession dans un contexte transfrontalier, ainsi que dans des opérations de financement et d'émission de capitaux propres, représentant notamment des fonds de capital-investissement, des entités publiques et privées ainsi que des sociétés exonérées d'impôt.

Il accompagne ses clients dans toutes les étapes des litiges fiscaux, des procédures de vérification fiscale et d'appel jusqu'à la Cour suprême du Canada, dans des secteurs d'activité variés, notamment les services bancaires, l'agriculture, l'immobilier, l'énergie, le capital-investissement et les technologies émergentes.

En dehors de ses activités professionnelles, Thomas est activement engagé au sein de la collectivité par sa participation à plusieurs mandats pro bono d'Osler.

Qualifications

Formation

- Faculté de droit de l'Université de Calgary, J.D.
 - Programme fondamental d'impôt de CPA
 - Programme du CPTS sur la fiscalité canadienne dans le secteur de l'énergie
-

Langues

- anglais
-

Associations professionnelles

- Barreau de l'Alberta
- Association du Barreau canadien
- Fondation canadienne de fiscalité
- Canadian Petroleum Tax Society
- La Société des plaideurs
- Association fiscale internationale